

DECRET N°02-490/P-RM DU 12 OCTOBRE 2002 PORTANT NOMINATION DU PREMIER MINISTRE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Ahmed Mohamed AG HAMANI** est nommé **Premier ministre**.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 12 Octobre 2002.

Le Président de la République,
Amadou Toumani TOURE